

ARRETE n° 2026 – 02

PORTANT DELEGATION DE FONCTION ET DE SIGNATURE

Monsieur le Président du PETR Centre Ouest Aveyron,

- Vu la délibération N° 260520-08 DL prise par le comité syndical en date du 20 mai 2026 relative à l'installation du comité syndical du PETR
- Vu la délibération N° 260520-09 DL prise par le comité syndical en date du 20 mai 2026 par laquelle M. Jean Eudes LE MEIGNEN a été élu Président ;
- Vu la délibération N° 260520-11 DL prise par le comité syndical en date du 20 mai 2026 par laquelle Mme Karine CLEMENT a été élue 1^{ère} Vice-présidente ;
- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L. 5211-9 relatif aux délégations de fonction et de signature du Président de l'établissement public de coopération intercommunale.

ARRETE

ARTICLE 1 – Délégation de fonction

M. Jean-Eudes LE MEIGNEN, Président du PETR Centre Ouest Aveyron, donne, sous sa surveillance et sa responsabilité, délégation de fonction à Mme Karine CLEMENT, Première Vice-présidente du PETR Centre Ouest Aveyron et Présidente du Groupe d'Action Locale (GAL) Centre Ouest Aveyron, pour :

- le suivi et la gestion des contractualisations avec les partenaires institutionnels, notamment l'Union européenne, l'État et la Région.

ARTICLE 2 – Délégation de signature

Mme Karine CLEMENT reçoit délégation de signature pour signer tout acte relevant des missions du Groupe d'Action Locale (GAL) Centre Ouest Aveyron, dans le cadre de la mise en œuvre du programme LEADER 2023-2027.

ARTICLE 3 : Cette délégation prendra effet à compter du 01/08/2026 pendant toute la durée de l'exercice des fonctions de l'élue 1^{ère} Vice -présidente et dans la limite du mandat du Président.

ARTICLE 4 : Le Président est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera :

- notifié à l'intéressée.
- ampliation sera adressée au Comptable de la collectivité.

Fait à Rodez le : 16/07/2026
Le Président,
Jean-Eudes LE MEIGNEN



Notifié à l'intéressée le : 16/07/2026
qui déclare en avoir pris connaissance.
Signature de l'intéressée

A handwritten signature in black ink, consisting of a large loop followed by a horizontal stroke.

Certifié exécutoire compte-tenu
de la réception en Préfecture

le : 22/07/2026

De la notification à l'intéressée :

16/07/2026

Et de la publication le : 22/07/2026

Délais et voies de recours : Conformément à l'article R.421-1 du Code de Justice Administrative, cette décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Le Tribunal administratif peut être saisi par courrier ou via l'application informatique Télérecours, accessible par le lien : <http://www.telerecours.fr>



Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : ARRÊTÉ Délégation de fonction et de signature

Date de décision: 16/07/2026

Date de réception de l'accusé 22/07/2026

de réception :

Numéro de l'acte : 202602

Identifiant unique de l'acte : 012-200050565-20260716-202602-AI

Nature de l'acte : Arrêtés individuels

Matières de l'acte : 5 .4

Institutions et vie politique

Délégation de fonctions

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

Nom du fichier : ARRETE 202602 K Clément.pdf (99_AI-012-200050565-20260722-202602-AI-1-1_1.pdf)